

Berne / Un bénéficiaire sur quatre renonce à l'aide sociale

Dans le canton de Berne, un quart des personnes ayant droit à l'aide sociale ne recourent pas aux prestations.



Une étude de la Haute école spécialisée bernoise (BFH), menée par **Oliver Hümbelin**, collaborateur scientifique, conclut que dans le canton de Berne, chaque quatrième personne ayant droit à l'aide sociale renonce à percevoir les prestations.

Des différences régionales sont à ce titre observées : la proportion de non bénéficiaires est nettement moins élevée dans les villes (12%) que dans les agglomérations (28%) ou les communes rurales (50%).

La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) partage l'avis des auteurs que la perception de l'aide sociale représente un droit et que le fait de renoncer aux prestations peut générer des problèmes consécutifs et, sur le long terme, des coûts plus élevés. Etant donné que les personnes concernées ne sont pas conseillées au moment où elles renoncent à un soutien financier, leurs problèmes peuvent s'aggraver et la réinsertion sur le marché du travail être également entravée.

Source : CSIAS

Lire aussi :

- Jean-Pierre Tabin, Frédérique Leresche, [« Le non-recours aux prestations sociales, ce mystère »](#), Revue d'information sociale - REISO, mis en ligne le 30 mai 2016
- René Knüsel, Annamaria Colombo, [« Non-recours : les raisons du mutisme actuel »](#), Revue d'information sociale - REISO, mis en ligne le 19 mars 2015

[Communiqué de presse de BFH](#)